



ARGO-Notes



Amicale ARGONAUTE Occitanie Nord

2ème trimestre 2026

PREFACE :

Cérémonies où nous étions :

11 avril AG Sorèze
25 avril Fleurance
25 avril Lectoure
1/4 mai Brest
Pte St Mathieu
Ile longue
08 mai Terraube
Marsolan
08 mai dans le Tarn
dans le Gers
dans la Haute
Garonne
13 juin PMM AGEN
18 juin Lectoure

Prévisions :

4 juillet Castres
12 juillet Flamarens
14 juillet Lectoure
dans le Tarn
dans la Haute
Garonne
Septembre Congrès
Maginot
17 octobre ravivage de la
flamme à l'Arc
de Triomphe
11 novembre Lamote Goas
Terraube
Fleurance
Fontenilles
Bonrepos/
Aussonnelle
Marsolan
Tarn....

Notre assemblée générale :

Nous avons eu le plaisir de réaliser notre assemblée générale en début d'année comme les autres amicales, la participation révèle l'intérêt que vous portez à cet événement.

Evènements :

Le congrès de l'AGASM à Toulon les 11,12,13,14 septembre.

Activité 2026 :

Nous allons nous rapprocher de notre ami Alain PECQUENARD pour sa proposition de retrouvailles pour une sortie d'automne.

ARGONAUTE



Période marquée par de nombreux événements.

L'AGASM Argonaute englobe les départements suivants :

1. L'Ariège
2. L'Aveyron
3. La Haute Garonne
4. Le Gers
5. Le Lot
6. Les Hautes Pyrénées
7. Le Tarn
8. Le Tarn-et-Garonne

Nous avons des adhérents d'Occitanie sud qui sont rattachés à nous par amitié ou affinité.

Visibilité.

Notre présence à la PMM du Lot et Garonne va nous faire aller à Villeneuve sur Lot le 13 juin où nous animons un stand AGASM lors de la remise des diplômes. Nous sommes présents aux différentes cérémonies patriotiques dans nos villages où le marin commence à être connu et reconnu dans notre monde rural.

Le changement de domicile de notre amicale a été acté dans la commune de Marsolan, la décision du conseil municipal a été unanime pour nous recevoir.

News :

Notre secrétaire Norbert LECLERC vous faisait parvenir régulièrement le résultat de ses recherches sur les échos du monde maritime, nous sommes alimentés aussi par l'AMAM des Hautes Pyrénées ceux. Si vous avez des photos et articles sur l'activité de votre secteur, merci de me les faire parvenir pour les intégrer dans notre journal.

Le mot du président :

Pour ce deuxième trimestre nous avons réalisé notre AG avec plus de 30 participants, il y a eu des défections de dernière minutes pour des raisons de santé, je vous rassure nos adhérents vont bien. Nous avons pu avoir le moment d'émotion en remerciant notre doyen Max. Ce moment de convivialité s'est déroulé dans un lieu historique avec une organisation exceptionnelle réalisée par les membres du bureau, nous les remercions.

Le changement de banque :

Ce n'est pas sans mal que nous avons pu finaliser le changement de banque, après une gestation de 9 mois avec la caisse d'épargne avec qui rien ne fonctionnait pour le trésorier, le bout du tunnel est en vue.

Le changement de domicile de l'amicale :

Le changement de domicile de notre amicale a été acté dans la commune de Marsolan, la décision du conseil municipal a été unanime pour nous recevoir. Le 8 mai, lors de la cérémonie, le maire Dominique GONELLA m'en a fait part, la partie administrative va suivre.

Minerve :

L'association Minerve nous a convié au 60 ans avec visite de S/M. Nous leur avons remis le grand pavois, avec regret maintenant. Nous avons eu un temps meilleur que dans notre sud-ouest.



MOIS D'AVRIL 2026

11 AVRIL NOTRE AG DANS LE TARN

C'est sous une journée ensoleillée que nous nous sommes retrouvés à Sorèze pour notre assemblée générale le 11 avril. Beaucoup d'entre nous ont pu faire le déplacement pour se retrouver pour cette réunion annuelle. Le site historique a permis d'organiser des activités aux épouses pendant nos travaux, sur la fabrique des tapis. Après la présentation du rapport sur le moral par Norbert notre secrétaire puis le rapport financier par Philippe notre trésorier, il a été acté le changement de banque ainsi que la domiciliation de notre amicale dans le Gers. Après le traditionnel espace de parole en échange libre sur le fonctionnement de l'AGASM, le président a procédé à la remise de la médaille des 400 ans de la marine et les 75 ans de l'AGASM à notre ami Max RECAPE, notre doyen. Ce moment fut chargé d'émotion pour le récipiendaire car le secret avait été bien gardé. Après la clôture de notre réunion, nous avons traversé la rue pour partager le traditionnel moment de convivialité. A 15h30 nous étions attendus pour la visite de l'abbaye école, lieu chargé d'histoire en fonction jusqu'à très récemment, des personnes qui assuraient la visite avaient été scolarisées dans ces bâtiments. Nous nous sommes quittés en fin d'après midi, la route était longue pour beaucoup d'entre-nous, je remercie bien les participants d'avoir pu faire le déplacement, cela a permis de revoir certaines personnes perdues de vue depuis plus de trente ans. Des idées ont été émises pour une potentielle sortie d'automne.



Remise de la médaille à MAX



Instant studieux



SOUS-MARIN ARGONAUTE

ACTIVITE DU MOIS DE MAI

60ème ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION MINERVE

Nous étions conviés à la cérémonie à la pointe Saint Mathieu le 2 mai, j'accompagnai notre député David TAUPIAC ainsi que son attaché parlementaire Franck BARTHET, pour lesquels j'aurais dû remettre nos médailles des 400 ans et 75 ans.



Photo à l'issue de la cérémonie au mémorial, à ma droite le Padré qui m'a convié auprès de lui pour être sur la photo



Remise de notre médaille au cénotaphe à notre député dont on m'a écarté et taxé d'avoir un ego surdimensionné



En compagnie de notre député David TAUPIAC et son attaché parlementaire Franck BARTHET sur le pont d'un S/M, les noms du commandant en second et du sous-marin ne sont pas cités pour des raisons de confidentialité.

A leurs yeux c'est moins prestigieux, là au moins, j'ai pu avoir ce plaisir, j'ai remis en petit comité à l'issue du repas, notre médaille à son attaché parlementaire Franck BARTHET. Pour l'amicale cela ne sera pas un souvenir impérissable, le rappel d'être qu'une petite amicale considérée comme quantité négligeable. Je suis toujours en attente d'un quelconque remerciement pour la remise du grand pavois que j'ai pu récupérer dans les Hautes Pyrénées pour leur donner.

SOUS-MARIN ARGONAUTE

ACTIVITE DU MOIS DE MAI

Cérémonie à TERRAUBE



Le 8 mai à 10h30 nous étions conviés à la cérémonie au monument aux morts de la commune de TERRAUBE dont le maire Pierre LAFFARGUE est adhérent de notre amicale, à ma droite, puis le maire de PAULHAC, Patrice SUAREZ. Cette cérémonie était suivie du traditionnel moment de convivialité auquel je n'ai pu participer étant attendu sur la commune voisine de MARSOLAN.

Patrice SUAREZ souhaitait ma participation sur sa commune mais le planning contraint m'obligeait à décliner son invitation, ce ne sera que partie remise car les communes essayent d'harmoniser leurs horaires pour nous recevoir. Nous avons une présence et une représentativité qui n'est plus à démontrer dans notre monde rural.

Cérémonie à Marsolan

Le 8 mai à 11h30, après un décalage de 1/2 heure, j'ai pu assister à la cérémonie dans la commune qui a accueilli notre amicale pour la domiciliation. Cet instant solennel revêt un caractère particulier, un détachement en arme du 17^{ème} Régiment du Génie Parachutiste de Montauban était présent ce qui donnait encore plus d'importance à ce rassemblement. De nombreux élus des communes voisines, CASTERA-LECTOUROIS, POUY ROQUELAURE,

Nous avons pu rendre hommage à leurs frères d'armes, l'Adjudant Florian MONTORIO du 17^{ème} mort au combat le 18 avril dernier et au Caporal-Chef Anicet GIRARDIN du 132^{ème} Régiment d'Infanterie Cynotechnique de SUIPPES mort des suites de ses blessures. La population venue en nombre démontre l'attachement que peut avoir les citoyens envers leur armée pour exprimer leurs reconnaissances. La cérémonie s'est déroulée avec l'harmonie fleurantine qui a rythmé le déroulé des différents moments. L'équipe municipale au complet m'a fait part de son plaisir d'accueillir le siège de notre amicale au sein de la commune. Ils ont toujours en tête l'élaboration du livret du monument aux morts instruit par Patrick DELEURY et qu'ils ont pu inaugurer le dimanche 17 novembre 2024 devant de nombreuses autorités civiles et militaires.

SOUS-MARIN ARGONAUTE

ACTIVITE DU MOIS DE MAI

Cérémonie du 8 mai à MARSOLAN



Départ de la cérémonie en présence du député David TAUPIAC de Dominique GONELLA maire de MARSOLAN de l'Adjudant Chef DECAT représentant le DMD.



Moment de recueillement sur la plaque commémorative du 19 mars 1962, avec dépôt de gerbe.



Au monument aux morts, lecture du message de la ministre puis l'appel aux morts du monument, suivit du dépôt de gerbe des différentes autorités, puis du discours du maire avant de rendre un hommage aux deux soldats récemment tués au combat. Saluts et remerciements au détachement du Régiment du 17ème, puis musique de clôture et remerciements à l'harmonie fleurantine. Le maire nous a convié à un moment de convivialité où j'ai pu échanger longuement avec notre député sur sa venue à Brest !!!!!



SOUS-MARIN ARGONAUTE

Cérémonie du 8 MAI, et du 18 JUIN, TARN

Cette année encore, la commémoration de la fin de la guerre de 39/45 a eu lieu le 8 mai. Je suis allé, comme les années précédentes, de village en village, au nord de la montagne noire, le long du Thoré. J'ai ainsi réussi à faire non pas 5 cérémonies, comme les années précédentes, mais 6. En effet, les horaires des cérémonies, décalé les une par rapport aux autres, m'a permis de rajouter « Labastide-Rouairoux » au habituel « Labastide », « Lacabarède », « Albine », « Saint Amans Soult », et le « bout du pont de l'Arn ». Pour le 18 juin, une seule cérémonie à la stèle du général De Gaulle, à Mazamet.



Rouairoux, la première cérémonie de la journée. La mairie nous demande d'arriver plus tôt pour un petit déjeuner.

Lacabarède, que l'on « engueule » car leur drapeau français sont dans un état déplorable.



Albine, avec une nouvelle équipe municipale. L'accueil fut plus chaleureux par rapport aux années précédentes.

Dans le but de transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes générations, la municipalité avait invité les élèves de l'école primaire.

SOUS-MARIN ARGONAUTE

Cérémonie du 8 MAI, et du 18 JUIN, TARN



Saint Amans Soult.

Cette année, nous avons pu constater une nette amélioration dans l'organisation de l'accueil et du déroulement.

Facilité de stationnement, déplacement du marché aux fleurs afin de l'éloigner du monument aux morts.

Le public était présent pour cette cérémonie.



Bout du pont de l'Arn, lieu où nous finissons traditionnellement les cérémonies. Il y avait une trentaine d'anciens parachutistes pour cette célébration.

L'un d'entre eux doit rallier le nord de la France « à pied » pour récolter des dons. Ils seront destinés aux veuves et orphelins de parachutistes.

Cette cérémonie a été agrémentée par un lâché de colombes...

Oh miracle, nous n'avons constaté aucun désagrément.



Notre ami Gérard GAUTIE a assuré notre présence aux cérémonies suivantes :

19 mars : AUSSONNE 31, FONTENILLES 31 BONREPOS/AUSSONNELLE 31.

8 MAI : AUSSONNE 31.

18 JUIN appel : AUSSONNE 31.

Nous l'en remercions de sa présence fidèle et systématique, étant seul il n'a pas pu avoir de photographie d'illustration.

SOUS-MARIN ARGONAUTE

ACTIVITE DU MOIS DE JUIN

Cérémonie du 13 juin PMM AGEN à VILLENEUVE SUR LOT

Nous étions conviés à la remise des diplômes de la PMM du Lot et Garonne à Villeneuve sur Lot, nous avons été sollicité par Bruno HANQUEZ, notre adhérent et chef de la PMM, pour animer un stand au profit de l'AGASM.

Patrick DELEURY nous a apporté les planches de l'histoire des sous-marins que l'amicale Emeraude nous a prêté dans l'attente de l'édition des nôtres qui sont en cours de réactualisation.

C'est sous une chaleur torride que nous avons passé la journée dans le parc de l'ancien hôpital, les organisateurs, pour l'occasion avaient fait venir un hélicoptère, posé devant notre stand. Cette cérémonie était sous la présidence du Préfet maritime de Toulon, du VAE Christophe LUCAS, que j'avais rencontré lors du congrès national de la fédération MAGINOT en présence de Patricia MIRALLES, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattant en poste. Nous avons échangé longuement sur la présence du seul sous-mariner au congrès national de la fédération MAGINOT.



J'ai eu le plaisir de remettre la médaille des 75 ans de l'AGASM et des 400 ans de la marine à l'ancien maire de Villeneuve sur Lot, Gérard RÉGNIER (aussi un marin), ainsi qu'à son successeur Guillaume LEPERS en reconnaissance des facilités qu'ils accordent pour l'organisation des événements patriotiques et mémoriels qui permettent le rayonnement de la marine en général et des sous-marins en particulier.



Avec le préfet maritime nous nous sommes retrouvé au cocktail de la mairie et évoqué beaucoup de souvenirs et parlé des personnes que nous connaissons actuellement dans les différents postes décisionnaires de la marine et aux sous-marins.

SOUS-MARIN ARGONAUTE

ACTIVITE DU MOIS DE JUIN

Cérémonie de l'appel du 18 juin à FLEURANCE

Nous avons plusieurs sollicitations pour la cérémonie de l'appel du 18 juin du Général de GAULLE, je me suis rendu à Fleurance pour 11h00. Cette municipalité fait la une de la presse suite à la disparition tragique de la petite Lyhanna, monsieur le maire, Grégory BOBBATO, que je connaissais est toujours très affecté et prend à cœur d'accompagner la famille et sensibilise notre pays sur l'état du suivi dans les procédures judiciaires. L'ambiance était pesante et l'émotion toujours palpable car le monument aux morts se trouve au pied de l'établissement scolaire et les hommages et fleurs étaient toujours présents. J'étais en présence des différentes associations patriotiques dont la fédération Maginot.



Lecture de l'appel du Général de GAULLE puis du message de la ministre déléguée aux anciens combattant Alice RUFO.



La présence des scolaires à cette cérémonie, en semaine, démontre une certaine volonté de leur faire prendre conscience de l'importance de la culture du souvenir et un apprentissage de notre histoire.

MERS EL-KEBIR

Nous sommes à la veille de commémorer la mémoire des marins français tués lors du drame survenu le 3 juillet 1940 à MERS EL KÉBIR, et plus généralement rendre hommage aux combattants, qui ont défendu les valeurs de la France au cours des deux grands conflits mondiaux.

L'attaque est menée par le Royaume-Uni dans le cadre de l'opération Catapult, 15 jours après l'appel du 18 juin, une semaine avant la remise des pleins pouvoirs au maréchal Philippe PÉTAIN. La France et le Royaume-Uni n'étant pas en guerre au moment de l'attaque, elle marque une rupture entre les deux pays.

Le 3 juillet 1940, la force H de la Royal Navy aux ordres de l'amiral SOMERVILLE se présentait devant la base de MERS EL-KÉBIR, près d'Oran, et lance un ultimatum au vice-amiral français GENSOUL, offrant aux bâtiments de rallier les britanniques pour continuer la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne. L'Amiral GENSOUL refuse catégoriquement de répondre positivement à toutes les options proposées, en référence de l'article 8 de l'armistice du 22 juin 1940 qui prévoyait de laisser la flotte française sous commandement français en lui imposant une stricte neutralité. CHURCHILL était tout à fait au courant de ce point de la convention d'armistice signée quelques jours plus tôt. Néanmoins, il décida d'entreprendre cette opération. Le Royaume-Uni était alors seul devant l'ennemi allemand et italien.

Il est 17H55, sur le Croiseur Hood, de la Force H, commandé par l'amiral SOMERVILLE, qui donne l'ordre d'ouvrir le feu. Quelques instants plus tard, un formidable rugissement secoue le navire qui tire avec son artillerie principale. des tirs dirigés sur des alliés aux côtés desquels il patrouillait encore récemment dans l'Atlantique Nord. À 18H12, ordre de, «Cessez le feu». L'enfer vient de s'abattre sur la flotte française confinée dans cette rade abri et il aura suffi de seulement 17 minutes pour que le drame soit consommé créant ainsi l'irréparable Un cuirassé coulé, deux gravement endommagés, un contre-torpilleur coupé en deux par un obus. Plus de 1200 marins français sont déjà morts dont plus de 900 sur le « Bretagne », déchiquetés par les salves de 380, noyés dans les flancs de leur navire, brûlés par la vapeur et de nombreux blessés gisent dans les fonds obscurcis par l'épaisse fumée des incendies.

Triste bilan pour une opération qui s'est déroulée à MERS EL KÉBIR mais aussi dans les ports anglais, à ALEXANDRIE, à DAKAR.

Il ne faut pas oublier que les morts d'ORAN furent causées non par des ennemis mais par des compagnons d'armes. Cette tragédie hante encore les mémoires et la blessure dans le cœur des proches qui ne s'est jamais refermée. Nombreux sont ceux qui ont été frappés par le silence des marins rescapés. Leur silence ne fut que la traduction de l'ostracisme qui a trop longtemps prévalu à leur égard donc aux coupables du délit d'armistice, aux traîtres qui avaient osé résister à l'ultimatum d'un allié implacable.

Il a fallu attendre le 14 septembre 1984 pour voir la naissance de l'Association des Anciens Marins et des Familles des Victimes de MERS EL KÉBIR. Des hommes, des veuves, des orphelins relevaient enfin la tête en décidant de poursuivre avec détermination et persévérance ce devoir fondamental de mémoire.

Pour ce 3 juillet, nous devons rendre hommage, nous souvenir, pour transmettre, cela signifie bien que ce qui sépare les hommes et les peuples, les marins et les soldats est toujours moins fort que ce qui les unit. Notre devoir est de pardonner sans oublier. Notre seul ennemi c'est la guerre.

Histoire d'une légende : le tricot rayé du marin, la marinière



Son histoire est née le 27 mars 1858, par une ordonnance militaire qui fixa les contours et les caractéristiques de la marinière. Ce vêtement a traversé le temps et les époques, résisté aux tendances et aux modes et est devenue la référence absolue. Cette marinière a même été adoptée par le célèbre couturier français Jean-Paul Gaultier. Pourquoi avoir conçu ce type de vêtement si singulier, reconnaissable entre tous grâce à ses traditionnelles rayures ?

Les rayures auraient été choisies pour repérer plus facilement un homme tombé à la mer et que leur nombre fut déterminé en référence aux victoires napoléoniennes sur les champs de bataille. La marinière fait partie de la tenue des matelots et quartiers-maîtres de la Marine Nationale. Pour les couleurs, la teinture indigo représentant un coût élevé, l'alternance de blanc et de bleu aurait finalement été retenue par souci d'économie et sachant que le bleu aurait été introduit parce que moins salissant que le blanc ! Une authentique marinière comporte donc sur le torse et le dos **vingt** rayures bleu indigo larges de dix millimètres, espacées de vingt millimètres et sur les manches, **quatorze** rayures bleues espacées de vingt millimètres !

SOUS-MARIN ARGONAUTE

2ème trimestre 2026

Les anniversaires à souhaiter :

Janvier :

CROCHART Daniel	02/01/63
LEBLOND Didier	15/01/57
BLANCO Pédro	28/01/48

Février :

KRANZER Huguette	04/02/47
SCHAB MATTUSSI François	06/02/59
KEMPF Albert	23/02/45

Mars :

RUMEAU Jean-Claude	04/03/39
MOURA Anne	15/03/57
PECQUENARD Alain	20/03/51
VAN TRIMPONTE Jean-Erick	24/03/54
HANQUEZ Bruno	28/03/62

Avril :

LECLERC Norbert	12/04/48
-----------------	----------

Mai :

BARELLI Sylvia	09/05/
ROUBET Philippe	22/05/68
PAUL Gilles	27/05/44

Juin :

NOGUES Jean-Paul	08/06/52
PACAUD Stéphane	16/06/79
LOISON Philippe	27/06/62

Juillet :

GIGOUT Maxime	01/07/56
GAUTIE Gérard	04/07/53
ZAGO Thierry	05/07/59
DAUNAS Jean-Louis	12/07/47
LANDELLE Bernard	17/07/58
GAINA Raynald	25/07/55

Aout :

AMAUGY Daniel	09/08/58
DUROSIER Daniel	14/08/43
THIEL Jean-Pierre	26/08/50
DUMAS Jean-Louis	22/08/66

Septembre :

LUCAS Marie-Thérèse	01/09/40
FUMAZ Michel	06/09/67
LANNUZEL Guy	08/09/57
BILLIERES Thierry	13/09/60
HERBIN Daniel	13/09/53
LAVILLE Maurice	15/09/52
RECAPE Max	27/09/38

Octobre :

VIALA Christophe	14/10/67
COULOMB David	26/10/69
SPRUYT René	27/10/43

Novembre :

DECOMBE Jean-Claude	02/11/65
LINON Bernard	05/11/63
BLONDY Jean-Marc	06/11/61

Décembre :

BATHENAY Marceau	04/12/57
BOURNIQUEL Pierre	10/12/52
PICARD Alain-Noël	25/12/47
WALLEZ Alain	27/12/45

LIEN AVEC L'AMICALE

En cette période de canicule, qui semblerai durer pour tout l'été, n'hésitez pas de revenir vers le bureau si vous avez besoin d'assistance ou ne serait-ce d'un renseignement, d'un conseil pour vous aider à surmonter cette période qui affecte les organismes. Même si nous sommes tous éloignés les uns des autres, nous pourrions informer un adhérent le plus proche pour vous dépanner, ne restez pas sans vous manifester.

Articles du journal :

Toute communication pour faire part d'un évènement que vous souhaitez partager, nous l'insérerons dans notre journal.

Dernière minute :

Notre adhérent Alain PECQUENARD s'est proposé d'investiguer dans sa région pour un activité d'automne pour notre amicale, le projet est déjà bien avancé, nous reviendrons vers vous pour vous faire part des éléments très prochainement.

MAGINOT :

J'ai été désigné pour assister au congrès national de la Fédération Maginot, à Lille, au mois de septembre. En tant que vice-président du groupement 147, les combattants du Gers, le conseil d'administration m'a appelé à représenter le groupement, l'an dernier, à Toulon, j'y avait été aussi convié et j'ai pu rendre de la visibilité des sous-marinières et plus particulièrement notre amicale Argonaute. Le préfet maritime et la ministre déléguée aux anciens combattants s'étaient entretenu avec moi pour échanger sur la présence du seul sous-marinier. J'ai déjà pris contact avec des participants d'autres groupements avec qui j'avais lié amitié pour nous y retrouver, nous nous étions promis de se regrouper comme à Toulon pendant les moments de convivialité, tant l'ambiance était exceptionnelle. Je ne manquerai pas de rendre visible notre amicale.

Assemblée Générale de L'AGASM CONGRES 2026

Le congrès de Toulon.

Les dates arrêtées sont du 11, 12, 13 septembre 2026, Nous ne serons pas présent à ce congrès, pour les raisons des évènements dont je vous est tenu informés.

Pensez à faire parvenir vos pouvoirs, en copie Norbert notre secrétaire et le secrétaire national.

Vous avez reçu les supports si vous ne les avez pas nous vous les réexpédierons.

Je donnerai les pouvoirs à une amicale qui pense comme nous.

J'ai retiré ma participation au groupe de travail de la chancellerie, après avoir été discrédité auprès de mes parlementaires je ne souhaite pas avoir le même traitement avec la Fédération Maginot. Pour certains l'ambition personnelle prévaut sur l'intérêt collectif.

PIC de DOULY (65):

Cette cérémonie a lieu le 11 juillet, j'ai décliné l'invitation, du fait d'une cérémonie le lendemain, à Flamarens, à 250 km, sur les lieux d'exaction d'un détachement de la compagnie DAS REICH.

Dossier amiante, rappel :

La possibilité de faire le dossier se termine en fin d'année.

C'est une procédure simplifiée, négociée avec le cabinet d'avocat pour de l'ensemble de dossiers. Actuellement plus de 200 dossiers ont été instruits.

La pièce essentielle est l'EGS, si vous ne l'avez plus, il peut être fait une demande pour avoir un document attestant les embarquements.

Si vous avez une instruction déjà en cours avec d'autres associations, votre demande ne pourra pas être prise en compte et le dossier ne sera pas instruit. Les modalités sont détaillées dans le mail d'origine.

Merci de vous rapprocher du bureau pour plus de renseignements.

